

**Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement de la
formation professionnelle
du centre multiservice des Samares
27 novembre 2023**

C.É. – F.P.2024.02.12.35

Rencontre en visioconférence (TEAMS)

Présences

Groupes sociocommunautaires et socioéconomiques

Ayotte, Bruno	CJE de d'Autray-Joliette	P
Pelletier, Marc	CJE Matawinie	P
Rinfret, Geneviève	CJE Montcalm	P

Entreprises

Girard, Marie-Pierre	CISSS de Lanaudière	P
Vacant		

Élèves

Vacant		
--------	--	--

Parents

Vacant		
--------	--	--

Personnel du centre multiservice

Chevrette, Patricia	Technicienne en formation professionnelle Centre de formation de Berthier	P
Dansereau, Normand	Enseignant en comptabilité Centre de formation de l'Argile	P
Ducharme, Josianne	Conseillère pédagogique École hôtelière de Lanaudière	P
Paré, Marie-Claude	Enseignante Centre de formation en santé de St-Esprit	P

Direction du centre multiservice

Vallée, Diane	Directrice Centre multiservice des Samares	P
---------------	---	---

Personnes ressources

Boisjoli, Karine	Directrice adjointe des services éducatifs FP et FGA Centre multiservice des Samares	P
Lanoue, Philippe	Directeur adjoint de services de l'organisation scolaire, ressources financières et humaines Centre multiservice des Samares	P
Babeux-Chartrand, Sylvie	Secrétaire de gestion	P

Conseil d'établissement
27 novembre 2023
FORMATION PROFESSIONNELLE

Mot de bienvenue

Mesdames Geneviève Rinfret, présidente du Conseil d'établissement et Diane Vallée, directrice du Centre multiservice des Samares souhaitent la bienvenue aux membres de l'assemblée et aux personnes ressources, ainsi qu'à madame Thamara Bernard qui assiste à la rencontre comme membre du public.

1. Ouverture de l'assemblée

Le *quorum* étant constaté, l'assemblée est légalement ouverte à 17h05.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

C.É. – FP 2023.11.27.19

Madame Geneviève Rinfret fait la lecture de l'ordre du jour de la formation professionnelle du 27 novembre 2023

Sur proposition dûment faite et appuyée

Il est proposé par : Patricia Chevette

Appuyé par : Marie Claude Paré

Et résolu

d'adopter l'ordre du jour de la formation professionnelle du 27 novembre 2023 tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 25 septembre 2023

C.É. – FP. 2023.11.27.20

Sur proposition dûment faite et appuyée

Il est proposé par : Marie-Claude Paré

Appuyé par : Normand Dansereau

Et résolu

d'adopter le procès-verbal de la formation professionnelle du 25 septembre 2023 tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi du procès-verbal du 25 septembre 2023

Aucun suivi au procès-verbal du 25 septembre 2023.

5. Sujets pour décision

5.1 Règles de régie interne du Conseil d'établissement –

C.É. – FP 2023.11.27.21

Madame Diane Vallée présente les changements apportés au document présenté le 25 septembre 2023 et requis par l'assemblée.

Sur proposition dûment faite et appuyée

Il est proposé par : Marie-Pier Girard

Appuyé par : Marie Claude Paré

Et résolu

d'adopter les règles de régie interne du Conseil d'établissement telles que déposées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.2 Projet éducatif 2023-2027

C.É. – FP 2023.11.27.22

Présentation du document par madame Diane Vallée. Elle fait un rappel des principales notions décrites dans le document Projet éducatif 2023-27 suite à la consultation et aux diverses présentations faites au cours des dernières semaines. On dirige l'attention vers les divers changements apportés entre autres concernant le taux des cibles souhaités principalement pour les AEP et les DES. Ces changements sont causés par la croissance démographique prévue et par la demande gouvernementale face aux AEP. Madame Catherine Dalpé s'interroge sur le climat socio pédagogique et trouve les objectifs ambitieux. La cible est confirmée suite à la demande de la direction générale. Elle s'interroge également sur les échéances du processus en vue des plans d'action. Puisque le projet éducatif doit être adopté par le Conseil d'établissement, les plans d'action en découleront et ce en tout respect des échéanciers.

Sur proposition dûment faite et appuyée

Il est proposé par : Marie Claude Paré

Appuyé par : Patricia Chevette

Et résolu

d'adopter le projet éducatif 2023-2027 tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.3 Rapport annuel du Conseil d'établissement 2022-23

C.É. – FP 2023.11.27.23

Le document en phase projet a été présenté le 25 septembre dernier. La reddition budgétaire, annexe 1, a été ajoutée. Ce document fait état de nos activités au cours de la dernière année. Le rapport annuel sera rendu public après les fêtes.

Sur proposition dûment faite et appuyée

Il est proposé par : Bruno Ayotte

Appuyé par : Marc Pelletier

Et résolu

d'adopter le rapport annuel 2022-23 tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.4 Règles de conduite et mesure de sécurité (code de vie)

C.É. – FP 2023.11.27.24

Madame Vallée explique que ce document doit être présenté aux membres du personnel. Nous travaillons actuellement sur le nouveau code de vie, toutefois, le ministre désire une implantation dès le 31 décembre 2023 de la règle concernant les appareils électroniques, spécifiquement la présence et l'utilisation de cellulaire en nos murs.

Voici la proposition de Mme Vallée suite aux discussions qui ont eu cours :

APPAREILS ÉLECTRONIQUES (CELLULAIRE, etc.)

L'utilisation d'appareils électroniques (téléphone cellulaire ou autres) est formellement interdite à l'intérieur des murs du centre, sauf dans les espaces communs.

L'utilisation d'appareils électroniques (téléphone cellulaire ou autres) peut être autorisée à des fins pédagogiques par l'enseignante ou l'enseignant. Une utilisation non autorisée en classe peut entraîner une sanction, selon la situation ou la récidive.

L'élève s'engage à signer le code de vie du Centre multiservice des Samares et doit s'y conformer.

Sur proposition dûment faite et appuyée

Il est proposé par : Marie-Claude Paré

Appuyé par : Normand Dansereau

Et résolu

d'adopter la règle de conduite concernant l'utilisation des appareils électroniques telle que déposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.5 Bottin des frais chargés aux élèves

C.É. – FP 2023.11.27.25

Monsieur Philippe Lanoue présente les amendements au bottin des frais chargés aux élèves pour les formations *Interventions en comportement canin, Compétence à la carte, Soins palliatifs* et *Secrétariat*.

Sur proposition dûment faite et appuyée

Il est proposé par : Marie-Claude Paré

Appuyé par : Marie-Pier Girard

Et résolu

d'adopter les amendements au bottin des frais chargés aux élèves tels que déposés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.6 Mesures dédiées et protégées

C.É. – FP 2023.11.27.26

Monsieur Philippe Lanoue présente le document faisant état des sommes reçues et de leur répartition. Nous devons confirmer réception selon la demande du Ministère conformément à la Loi sur l'instruction publique, article 473.1.

Sur proposition dûment faite et appuyée

Il est proposé par : Patricia Chevrete

Appuyé par : Josianne Ducharme

Et résolu

d'adopter et de confirmer réception et répartition des sommes pour les mesures dédiées et protégées tel que déposées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.7 Activités de financement – collecte de fonds

5.7.1 Dîner communautaire de Noël du centre de formation Montcalm

C.É. – FP 2023.11.27.27

Sur proposition dûment faite et appuyée

Il est proposé par : Marie-Claude Paré

Appuyé par : Marie-Pier Girard

Et résolu

d'adopter l'activité de collecte de fonds pour le dîner communautaire de Noël du centre de formation Montcalm tel que déposée au tableau.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.7.2 Guignolée du centre de formation Montcalm

C.É. – FP 2023.11.27.28

Sur proposition dûment faite et appuyée

Il est proposé par : Marie-Claude Paré

Appuyé par : Marie-Pier Girard

Et résolu

d'adopter l'activité de collecte de fonds pour la guignolée du centre de formation Montcalm tel que déposée au tableau.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.7.3 L'École hôtelière de Lanaudière présente diverses activités pour amasser des fonds pour financer les activités pédagogiques dans les départements, dont un stage en France, un menu gastronomique (anciennement vins et fromages) et un concours interne à l'école hôtelière.

C.É. – FP 2023.11.27.29

Sur proposition dûment faite et appuyée

Il est proposé par : Marie-Claude Paré

Appuyé par : Marie-Pier Girard

Et résolu

d'adopter les activités de collecte de fonds de l'École hôtelière de Lanaudière pour financer les activités pédagogiques dans les divers services telles que déposées dans le tableau.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Sujets pour consultation

6.1 Actes d'établissement 2024-25

C.É. – FP 2023.11.27.30

Philippe Lanoue présente les trois modifications par rapport au document de l'an dernier :

- Le centre de formation de Saint-Michel-des-Saints est devenu le Centre de formation de la Haute-Matawinie;
- Page 72 le centre en Haute-Matawinie nous permettra d'y offrir des formations en FP et en FGA;
- Un nouveau centre de formation à St-Roch-de-L'Achigan désormais nommé Centre de formation de l'Achigan.

Sur proposition dûment faite et appuyée

Il est proposé par : Patricia Chevrete

Appuyé par : Marie-Pier Girard

Et résolu

d'adopter les modifications aux Actes d'établissement 2024-25 telles que déposées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.2 Plan triennal 2023-2026

C.É. – FP 2023.11.27.31

Monsieur Philippe Lanoue présente le plan triennal et les modifications apportées. Il y a peu de changement par rapport à l'année passée. Il existe des demandes en attente, mais elles ne se retrouveront pas dans le plan de cette année. Si toutefois en cours d'année il y avait des développements en ce sens, nous pourrions faire une demande d'amendement.

Sur proposition dûment faite et appuyée

Il est proposé par : Marie-Claude Paré

Appuyé par : Normand Dansereau

Et résolu

d'adopter le plan triennal 2023-2026 tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Sujets pour information

7.1 États financiers 2022-2023 (reddition de comptes)

Monsieur Philippe Lanoue présente les états financiers et en explique les écarts. Nous avons un surplus de 434 000 \$ qui provient de divers secteurs de la FP, FGA et la SAE. Il s'agit des résultats par rapport aux budgets révisés. Fait à noter que dans certains cas les écarts proviennent principalement de l'augmentation des formations offertes par le Service aux entreprises et du financement plus élevé que prévu dans le calcul de la portion enseignante des AEP.

7.2 Informations et services dans les centres (Fiertés)

Madame Karine Boisjoli nous fait part de ses fiertés ;

1. Projet de partenariat avec le secteur jeune FGJ et FGA projet pilote en place avec Havre jeunesse. On veut améliorer la réussite, la motivation et la persévérance. Bien que ce projet existe depuis quelques années déjà, certaines écoles secondaires sont désormais intéressées à l'implanter suite à l'analyse des résultats obtenus. On vise des groupes d'environ 15 personnes afin que tous puissent aller chercher les acquis nécessaires.
2. Transition après secondaire – vise à joindre des jeunes en situation de décrochage scolaire. Planifié sur trois ans, un pilote a été amorcé dans Montcalm. Nous avons 15 élèves au départ dont neuf sont désormais inscrits en FGA. En partenariat avec le CJE. Nous avons remarqué que les neuf élèves qui ont poursuivis avaient pu créer un lien avec l'intervenant alors que les six autres n'ont pu le faire pour diverses raisons.
3. Organisation apprenante – une formation a eu lieu en novembre sur les réponses à l'intervention. Un premier colloque aura lieu en janvier sur le sujet et celui-ci est ouvert à tous pour la présentation d'ateliers de partage de notre expertise.

Madame Diane Vallée nous fait part de ses fiertés :

1. Portes ouvertes – l'événement devait avoir lieu le 21 novembre dernier et a été reporté au 12 décembre prochain. Bienvenue à tous !
2. Lancement du programme Charpenterie-menuiserie au Centre de formation de la Haute-Matawinie plus tôt aujourd'hui. Nous sommes très fiers de la cohorte de 19 étudiants dont neuf sont issus de la communauté Atikamekw. Chapeau à Stéphane Toustou pour tout le travail accompli en amont de ce lancement.
3. Offensive construction dont tout le monde a entendu parler. Le CMS a signifié son intérêt à répondre à la demande ministérielle et à offrir ces formations de courte durée. Nous devrions avoir 88 élèves en charpenterie-menuiserie et nous tentons de fournir deux cohortes en ferblanterie (44 élèves), ce qui est une nouvelle discipline pour nous. Nous avons également en vue une formation sur les engins de chantier pour quatre groupes (24 élèves) et réfrigération en collaboration avec le centre de services scolaire des Affluents pour deux cohortes (44 élèves). Nous sommes actuellement en plein travail pour trouver tant des locaux que des équipements.

8. Levée de l'assemblée de la formation professionnelle

C.É. – FP 2023.11.27.32

Sur proposition dûment faite et appuyée

Il est proposé par : Patricia Chevrete

Appuyé par : Marie-Claude Paré

Et résolu

d'adopter la levée de l'assemblée de la formation professionnelle.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Levée de l'assemblée à : 19h18

Geneviève Rinfret
Présidente

Diane Vallée
Directrice